



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Pot de départ du 16 mars 2017

Discours pour les départs des CdR Iles et Sud et pour la remise de l'ONM à
Chantal BERGHE

Messieurs les Commissaires délégués de la République,
Chère Chantal,
Mesdames et messieurs,

Ce soir nous célébrons trois événements, les départs de MM. Eymard et Laycuras, respectivement commissaire délégué de la République en province des Iles Loyauté et commissaire délégué de la République en province Sud ainsi que la remise des insignes de Chevalier de l'ordre national du mérite à Madame Chantal Berghe, secrétaire générale de la subdivision administrative Sud.

Afin de ne pas perdre l'auditoire, je tâcherai d'être concis dans mon allocution, bien qu'il ne sera pas aisé de saluer l'investissement et le parcours de serviteurs de l'Etat tels que vous.

Je commencerai par le premier arrivé, Frédéric EYMARD, qui a su incarner l'Etat avec brio sur le territoire de la Province des Iles Loyauté.

Sur le plan des grands chantiers, je soulignerai simplement la réussite de quelques belles opérations :

-une participation active aux travaux aboutissant à la signature de l'acte coutumier pour la construction d'un dépôt de carburants à MARE (projet pourtant vieux de 25 ans).

-une réelle implication dans le développement du tourisme de croisière en baie de Santal à Lifou.

-la réactivation du Conseil provincial des Iles Loyauté, de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes, et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires, et les violences faites aux femmes. Ce CPPD a été réactivé en mars 2015 et s'est depuis réuni 5 fois, dont une fois à MARE et une fois à OUVEA, en tribu.

-on pourra également souligner l'investissement avec sagesse que vous avez employé à la résolution de nombreux conflits fonciers, conflits liés à l'exploitation du santal, conflits touchant le secteur du transport aérien.

Il y eut également le montage des séquences décentralisées relatives à l'organisation des visites officielles. Et chacun sait bien l'attractivité et le pouvoir de séduction que dégagent ces belles Iles Loyauté pour nos autorités nationales.

Il y aura donc eu :

En 2015 : le déplacement sur OUVEA de M. Claude BARTOLONE, Président de l'Assemblée Nationale et la visite des députés « Les Républicains » à Lifou.

En 2016 : la visite de la délégation de l'ONU dans le cadre de la préparation de la mission des experts observateurs de l'ONU s'agissant des travaux électoraux et la visite à Lifou de M. Gérard LARCHER, Président du Sénat.

Il y a également eu la visite officielle de Monsieur Manuel VALLS, Premier ministre et celle de Mme Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Aux Iles Loyauté, il est de notoriété publique que les grands événements coutumiers sont incontournables, et vous avez su vous adapter à la spécificité des usages sur place et à la disponibilité attendue par les partenaires de l'Etat. Aussi, vous avez participé à deux intronisations de grands chefs (événements qui arrivent normalement beaucoup moins souvent, environ une fois tous les 30 ans).

En 2015, la prise de fonctions du Grand Chef du WETR, Jean-Baptiste Ukheinessö SIHAZE et, en 2017, la prise de fonctions du Grand Chef Gaïca Jean-Louis Puionodi ZEOULA.

Vous avez également été au rendez-vous, tout aussi solennels, de deux enterrements de Grands chefs : en 2015, les obsèques du Grand Chef du Guahma Nidoïsh NAISSELINE et ceux du grand Chef du Gaïca Pierre ZEOULA cette année.

Je voudrai d'ailleurs profiter de l'occasion pour saluer à nouveau la mémoire de ces grands hommes aujourd'hui disparus.

Sur le plan personnel, votre expérience aura également été marquée par le sceau de la richesse humaine : un mariage célébré à Lifou le 27/08/2016, avec pour témoin des personnes originaires du territoire, votre cuisinière Louise QAEZE et le président de la PIL. Moment des plus intenses, la naissance de votre fils Claude, né le 08/06/16 à Nouméa, qui créera comme pour d'autres, un lien indéfectible avec la Nouvelle-Calédonie.

Sur le plan humain, vous avez en effet vécu l'expérience de ce séjour avec authenticité et disponibilité. A tel point que vous avez su tisser des liens avec la tribu du Maire de Lifou, ce dernier vous a même donné le prénom en Lifou de son père. Ainsi dans le Wetr, et plus particulièrement dans la tribu de Siloam, on vous appelle (en prononciation phonétique) « Madjinê », qui signifie la joie.

Autre signe fort de votre bonne intégration, on vous a plusieurs fois proposé une parcelle de terrain pour y construire une case. Vous avez bien sûr remercié, tout en disant que vous avez un appartement à Nice dans lequel vous ne parvenez déjà pas à trouver un moment pour vous y rendre.

Afin de sceller cette belle aventure, le président de la PIL, à l'issue de la dernière assemblée de province le 28 février dernier, vous a offert un pot de départ magnifique, avec plus de 100 convives, et on dit que vous avez été beaucoup gâté.

Courtoisie oblige, vous avez de votre côté organisé un pot le 15 mars, au faré de la PIL ; celui d'aujourd'hui est donc votre troisième pot de départ, ce qui n'est pas fait pour déplaire au bon vivant que vous êtes.

Au-delà de la gentillesse que tout le monde vous reconnaît, c'est votre implication et votre engagement sans failles que je veux rappeler.

C'est, par conséquent, avec beaucoup d'émotion que nous vous voyons quitter ce poste. Je sais pouvoir dire que votre disponibilité, votre sagesse et votre altruisme manqueront à vos collègues comme à vos partenaires de travail.

Au nom de tout le haut-commissariat et en mon nom propre, je tiens à vous remercier pour l'ensemble de votre action pendant un peu plus de deux ans et demi en Nouvelle-Calédonie. Au travers ce succès, c'est la réussite de toute votre équipe que je tiens par la même occasion à saluer.

Vous venez d'être nommé directeur régional et interdépartemental adjoint de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France, directeur de l'unité territoriale du Val-de-Marne. Vous allez travailler sur les problématiques de logement des personnes les plus démunies, de rénovation urbaine dans les quartiers sensibles, de résorption de l'habitat insalubre, bref, une politique ardue en vue d'améliorer la vie des publics les plus défavorisés ;

Je vous souhaite une bonne continuation et vous assure de tous mes vœux de réussite dans vos nouvelles fonctions, nul doute que vous serez à la hauteur des enjeux.

Je vais à présent m'adresser au deuxième « déserteur ».

Cher Philippe, vous achevez également votre séjour en qualité de Commissaire Délégué à la Province Sud après un peu plus de deux ans de présence.

Et ce n'était pas la première fois que vous veniez vivre l'expérience calédonienne car déjà, en 1996, vous aviez été missionné pour créer un CFPPA à POUEMBOUT dans le nord de la grande terre puis en 1998, nommé ingénieur divisionnaire vous avez pris les fonctions de directeur de établissement Public National d'Enseignement Agricole (EPNEA) de la Nouvelle-Calédonie.

En prenant vos fonctions de commissaire délégué de la République pour la province Sud, vous pouviez vous appuyer sur une expérience riche de l'administration territoriale, de l'outre-mer et du contexte calédonien que vous aviez ainsi pratiqué 15 ans plus tôt.

En praticien expérimenté de l'action de l'Etat pratiqué en DDAF et DRAF mais aussi en tant que SGAR à Mayotte, durant 3 ans et demi, un record inégalé à ce jour, vous avez su assurer avec beaucoup d'engagement et efficacité le portage des politiques publiques du ressort de l'Etat et le soutien aux projets du territoire via notamment les contrats de développement. Vous êtes de ceux qui possèdent l'aptitude à générer un processus partenarial.

Animé par les valeurs de l'Etat, agent de grande qualité, loyal, dévouée à la cause publique, vous vous êtes totalement engagé dans

l'exercice de vos fonctions de CDR, démontrant disponibilité, réactivité, sens de l'initiative.

Porté par vos qualités humaines et une sensibilité réelle du territoire, Philippe vous êtes indéniablement un homme de terrain, bon médiateur et négociateur infatigable, c'est le moins que l'on puisse dire, qui va au contact même lorsque cela est difficile voire risqué. Votre engagement, votre personnalité attachante vous valent d'être apprécié de tous.

Durant votre séjour calédonien, plusieurs dossiers ont permis d'exprimer pleinement votre engagement sur le terrain et vos qualités humaines.

On citera entre autres :

- le règlement du conflit lié au stockage des cendres sur Gadji à Païta qui a abouti à un protocole d'accord
- Les négociations avec les autorités coutumières sur des conflits comme Ouinané à Bouloupari, l'occupation du domaine maritime sur Bourail
- Les négociations relatives aux expulsions prononcées sur la commune de Moindou et qui ont permis à un accord amiable qui a satisfait chacune des parties
- les négociations parfois âpres, engagées avec les exécutifs des communes rurales, celles de l'agglomération nouméenne et de la Province sud et qui ont abouti à la signature des contrats de développement en décembre dernier.

Vous avez en outre démontré, en lien toujours étroit avec le directeur de cabinet, votre savoir-faire et votre efficacité dans le montage des visites officielles et je pense particulièrement à la visite du Premier Ministre d'une ferme agricole sur La Foa, celle du président du Sénat à l'Ile des Pins et la rencontre avec les rouleurs sur les mines de Tontouta.

Homme de contact, unanimement apprécié de tous nos interlocuteurs, vous avez parcouru 72 mille kilomètres en 2 ans sur le territoire de la province sud ; ce qui, comme vous vous plaisez à souligner, représente quasiment 5 mois au volant d'une voiture.

D'une disponibilité à toute épreuve, vous n'avez pas compté non plus les heures passées, les nuits écourtées, tout en conservant cette forme d'humour qui vous caractérise dans toutes les circonstances.

Cher Philippe, je sais que vous avez particulièrement apprécié vos rencontres avec les femmes et les hommes de Nouvelle-Calédonie. Je crois savoir aussi que vous aimez également vous remémorer une curieuse mais très agréable rencontre à la tribu de Ny à Bourail, avec un papillon bleu qui se posant sur votre épaule, puis sur celles de Roberto et Julien, a permis de tisser un lien fort entre les hommes.

Avant de conclure, je voudrais rendre hommage à votre épouse, Marie-Josée, car être la femme d'un sous-préfet n'est pas une sinécure : pas d'horaires, téléphone qui sonne sans cesse, week-ends remis en cause. Marie-Josée, vous avez offert à Philippe au quotidien ce bien précieux qu'est la disponibilité dans son métier et je veux vous en remercier.

Voilà le temps du départ, une nouvelle page s'ouvre à vous. Vous allez œuvrer très prochainement dans un autre décor, loin des couleurs du lagon puisque vous avez été récemment nommé sous-prefet de Bernay, en Normandie. Vous y trouverez de nouveaux défis à relever dans un autre paysage avec de nouveaux acteurs locaux qui seront sans nul doute rapidement conquis par votre humanité et les traits d'esprit qui vous caractérisent.

Cher Frédéric, cher Philippe ; je vous souhaite donc bon courage pour la suite de l'aventure et vous renouvelle tous mes vœux de réussite dans vos nouveaux postes et de bonheur personnel.

Réponse de MM. Eymard et Laycuras, puis discours pour la remise de
l'ONM à Mme BERGHE

Discours pour la remise de l'ONM à Chantal BERGHE

Chère Chantal vous avez émis le souhait que je vous remette les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite et je vous en remercie. C'est donc avec beaucoup de considérations que je vais vous remettre aujourd'hui cette distinction qui récompense vos mérites éminents acquis au service de la nation.

Originaire de Calais, vous avez rejoint la Nouvelle-Calédonie à l'âge de 18 ans et après des études sur le territoire dont notamment le certificat de fins d'études normales, vous débutez votre riche carrière en tant qu'institutrice.

Par la suite vous occuperez divers poste qui vous amèneront à oeuvrer au sein des archives du territoire, du journal de Nouvelle-Calédonie, du conseil de la Région Nord en tant que chargée de communication. Vous exercerez également dans diverses communes du Nord telles que Koné et Pouembout .

Ce n'est finalement qu'en 2003 que vous intégrez les services du Haut-commissariat et vous semblez vous y plaire puisque nous avons la chance encore aujourd'hui de vous compter parmi nous. Là encore, votre appétence à la mobilité vous amène à travailler successivement au centre administratif à Nouméa, à la subdivision administrative des Iles Loyauté en tant que secrétaire générale et enfin à la subdivision

administrative Sud où vous occupez actuellement le poste de secrétaire générale. Vos domaines d'activité sont alors le pilotage des politiques publiques, le contrôle et la coordination de l'activité des services, la participation aux dossiers sensibles et aux commissions de révision des listes électorales, l'expertise et l'assistance au Commissaire Délégué de la République.

Chantal, vous avez un parcours de carrière exemplaire, particulièrement complet et étendu que vous avez exercé au profit des trois Provinces et qui vous confère une grande connaissance du territoire dans toute sa diversité et sa richesse.

Mère de 4 enfants, je salue d'autant plus votre parcours professionnel que vous avez su concilier avec votre vie familiale.

Ainsi, Chantal, vos différentes mobilités et activités professionnelles, vous ont conduite, à remplir des fonctions de responsabilités décisionnelles et managériales, au service de la Fonction Publique Territoriale et de la Fonction Publique d'Etat.

Très impliquée dans vos missions, soutien indéfectible auprès des collectivités territoriales, par votre action au quotidien, votre investissement et votre dynamisme, vous contribuez largement au rayonnement de la subdivision et à la continuité des services de l'Etat au sein de la circonscription administrative de la province Sud.

Aussi, au regard de votre engagement professionnel et personnel sans faille, de votre profond sens du service public et de l'intérêt général, je vous adresse mes sincères félicitations pour cette nomination méritée. Cette nomination vous honore, honore votre famille, et honore l'État.

« Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons CHEVALIER de l'Ordre